

Source : <https://www.montigny78.fr/20-4921/actualites/fiche/protocole-sanitaire-les-maires-ecrivent-au-premier-ministre.htm>

Protocole sanitaire : les maires écrivent au Premier Ministre

Un courrier, initié par les Maires de Villepreux et Montigny et signé par 35 maires des Yvelines, a été adressé mercredi 12 janvier au Premier ministre. Les maires demandent une adaptation du protocole sanitaire actuellement en vigueur dans les écoles afin qu'il soit réellement applicable et concilie impératif de santé publique et continuité pédagogique.

La copie du courrier :

Courrier adressé à Monsieur le Premier Ministre

Objet : Pour un protocole scolaire simplifié, réellement applicable et conciliant l'impératif de sécurité sanitaire avec l'exigence d'une continuité pédagogique efficiente.

Copie :

Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports,

Monsieur Olivier VERAN, Ministre de la Santé et des Solidarités,

Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales,

Monsieur Jean-Jacques BROT, Préfet du Département des Yvelines,

Madame Marion CINALLI, Directrice de la Délégation départementale des Yvelines de l'Agence Régionale de Santé,

Monsieur Luc PHAM, Directeur des Services Départementaux des Yvelines de l'Education Nationale.

Monsieur le Premier ministre,

Face à la propagation fulgurante du variant OMICRON, la France a fait le choix, comme depuis le début de la pandémie, de maintenir les écoles ouvertes dans un objectif de continuité pédagogique. Cet objectif est louable et très majoritairement partagé par les parents, les enseignants et les élus locaux que nous sommes.

Toutefois, à l'heure de la cinquième vague qui nous percute de plein fouet, cet impératif poursuivi par l'instauration de nouveaux protocoles sanitaires soulève aujourd'hui de grandes difficultés et de nombreuses situations incommodes.

La communauté éducative s'éloigne peu à peu des missions cardinales pour lesquelles elle s'est engagée auprès de nos enfants. A l'accompagnement dans l'apprentissage de ces derniers, avec discernement et équité, s'est substituée une logique de garderie et de sélection. Le monde enseignant ne se reconnaît plus dans ces protocoles successifs à exécuter. Les directeurs d'école et enseignants passent l'essentiel de leur temps, pour ne pas dire tout leur temps, à gérer et à suivre le tableau des élèves positifs, les classes « suspendues », les classes fermées administrativement, les classes fermées pour cas de COVID (contact et/ou positif), le retour des élèves isolés après la réalisation d'un test à J0 puis J+2 et J+4.

Ils doivent, de surcroît, affronter un climat de tension inédit à l'entrée des écoles et « filtrer » les parents en droit de déposer ou non leur enfant. Cette situation les expose à des formes de protestations nouvelles, allant même jusqu'à demander l'appui des services municipaux pour apaiser certaines situations avec des parents, eux aussi, désemparés.

Nous nous posons, en témoins d'une réalité, celle d'équipes soumises à rude épreuve pour faire appliquer ces directives sanitaires, lourdes et chronophages, qui plongent les familles dans une nouvelle forme d'anxiété.

En effet, cette crise n'épargne pas non plus les plus jeunes. L'accès à l'enseignement est grandement fragilisé. S'il est vrai qu'un contenu pédagogique en ligne est prévu pour pallier la fermeture d'une classe,

il n'en demeure pas moins que cette alternative ne saurait devenir le quotidien des enfants et ne doit pas se substituer à l'écoute active, à l'attention que l'on doit porter à chaque élève, à sa pédagogie et à la vertu d'un accompagnement en présentiel. La semaine dernière, chaque jour, les suspensions de classes et les fermetures administratives en l'absence d'enseignants remplaçants disponibles ont été notre quotidien. Le rythme d'apprentissage s'en retrouve très perturbé.

Les parents, quant à eux, essaient tant bien que mal de s'adapter aux prescriptions règles des protocoles. Déboussolés et inquiets, ils peinent à concilier leur rôle de parent, l'attention qu'ils doivent prêter à la santé de leur enfant et leurs responsabilités professionnelles.

Sans remettre en cause la difficulté qui est celle des autorités compétentes à trouver un équilibre entre l'impératif sanitaire et l'impératif pédagogique, il nous apparaît essentiel, pour le bien-être de nos enfants, pour celui de la communauté éducative et de notre personnel communal (ATSEM, ALSH, personnels de restauration, entretien et autres agents de nos structures scolaires, périscolaires et de la petite enfance) et pour le maintien de cet objectif de continuité pédagogique, de revoir le protocole sanitaire de façon à :

Alléger la charge de travail des directeurs d'école et enseignants avec un process pragmatique leur permettant de retrouver leur cœur de métier et leur métier de cœur ;

Réduire davantage le nombre de tests demandés aux enfants ;

Simplifier les règles d'isolement ;

Accélérer la livraison et le réapprovisionnement en autotests et test salivaires dans les pharmacies, les écoles et autres points de distribution ;

Harmoniser et corriger les règles concernant les brassages, notamment entre le scolaire et le périscolaire.

Monsieur le Premier ministre, vos annonces de ce lundi 11 janvier vont dans le bon sens, tant elles devraient apporter de la souplesse aux parents sur les tests, mais pourraient être encore améliorées.

Nous vous demandons d'envisager un protocole sanitaire dont les règles seraient plus simples d'application et plus en prise avec les réalités et contraintes des familles et de la communauté éducative.

Nous préconisons également, pour prévenir au maximum de l'inconfort et de la pénibilité que peut constituer pour les plus jeunes un dépistage nasal, de promouvoir le recours aux tests salivaires, tant de fois annoncés et si peu déployés, de façon à poursuivre l'effort de prévention des risques liés à la propagation du virus.

Monsieur le Premier ministre, la situation actuelle nous prouve que nous risquons d'atteindre les limites de l'exercice de l'ouverture des écoles « coûte que coûte ». Et pourtant, nous, Maires, y sommes favorables depuis le début de cette pandémie. La place de nos enfants est à l'école.

La réalité dépeinte est vécue également au collège et au lycée, bien que moins visible en raison de protocoles différents.

Du côté des communes, et au-delà de la situation induite par la journée de grève nationale de ce jeudi, nous doutons de notre capacité à maintenir nos structures scolaires et périscolaires ouvertes sur les prochaines semaines. Nos agents sont eux aussi frappés par le virus et les absences et arrêts de travail sont devenus notre quotidien. Le temps périscolaire est en effet soumis aux mêmes difficultés et les contraintes pour les professionnels comme pour les parents sont identiques.

Aussi, nous nous inquiétons du risque de décrochage scolaire des élèves dans tous les territoires en raison du non-retour, ou du retour très tardif de certains enfants après une période d'isolement.

Aucune solution n'est parfaite, nous en convenons. Nous devons tous consentir à des efforts et inconforts pour sortir de cette crise. Nous avons cependant acquis la certitude que les continuités pédagogiques et les enseignements ne pourront se poursuivre dans de telles conditions d'incertitude et de perturbations quotidiennes.

Monsieur le Premier ministre, nous vous remercions par avance de l'intérêt bienveillant que vous voudrez bien porter à notre alerte en proposant dans des délais acceptables par tous une simplification des dispositifs en vigueur dans l'Education nationale afin de concilier sécurité sanitaire et continuité pédagogique réelle et efficiente pour les millions d'élèves d'élémentaire et de maternelle.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de notre parfaite considération.